

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2621

Groupe scolaire Léon Jouhaux - Restructuration et extension du groupe scolaire - 34 rue Léon Jouhaux à Lyon 3e - Opération n° 03005531 - Lancement des études et des prestations préalables et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 - Programme n° 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2621 - GROUPE SCOLAIRE LEON JOUHAUX - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - 34 RUE LEON JOUHAUX A LYON 3E - OPERATION N° 03005531 - LANCEMENT DES ETUDES ET DES PRESTATIONS PREALABLES ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1 - PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/10 du 25 avril 2014, vous avez élu les membres de la Commission d'appel d'offres permanente de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe Scolaire Léon Jouhaux : extension ».

Par délibération n° 2016/2614 du 16 décembre 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006 «Scolaire».

L'évolution démographique du quartier de la Part-Dieu issue notamment du projet urbain, nécessite une augmentation de la capacité du groupe scolaire Léon Jouhaux de 19 à 23 classes. Par ailleurs, le groupe scolaire ne disposant pas de gymnase et la surface de la cour étant insuffisante, il est donc nécessaire de remédier à ces déficits.

La démolition du bâtiment de la Maison de l'Enfance rue Desaix étant prévue dans le cadre du projet urbain, les fonctions de centre de loisirs seront intégrées dans cette opération.

Les travaux de l'opération qui vous est présentée consistent en :

- la surélévation partielle en R+2 sur la zone maternelle actuellement en rez-de-chaussée ;
- une redistribution des locaux ;
- la mise en conformité du restaurant scolaire avec passage en self ;
- la construction d'un préau et d'une zone de cour sur la place des Martyrs de la Résistance.

L'ensemble des études de maîtrise d'œuvre et autres prestations (prestations préalables, diagnostics, etc) de cette opération, ainsi que les travaux préalables, estimés à 1 000 000 € TTC, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006 «Scolaire».

Le montant global de l'opération est estimé à ce jour à 6 943 000 € TTC (valeur janvier 2016, y compris mobilier pour 80 000 € TTC). Ce montant sera précisé par les études de maîtrise d'œuvre à venir au stade APD (avant-projet définitif).

La maîtrise d'œuvre sera attribuée par la Commission d'appel d'offres, après mise en concurrence par voie de concours de maîtrise d'œuvre et sur avis du jury, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur.

Le jury sera désigné selon les modalités définies par la réglementation des marchés publics en vigueur.

Conformément à l'article 89 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les membres élus de la commission d'appel d'offres permanente feront partie du jury. Le jury sera présidé par le Maire ou son représentant. Le président du jury désignera des personnalités qualifiées.

A l'issue de l'appel de candidatures, 4 équipes seront admises à présenter une proposition de niveau avant-projet sommaire (APS).

L'indemnisation réglementaire qui sera versée à chaque concurrent ayant remis une prestation conforme sera de 50 000 € HT maximum. Pour le candidat retenu, cette somme constituera une avance sur son marché.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2014/10 du 24 avril 2014, n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2614 du 16 décembre 2016 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 - Le lancement des études et des prestations préalables de l'opération n° 03005531 «Groupe scolaire Léon Jouhaux – Restructuration et extension du groupe scolaire», est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006 «Scolaire».

2 – M. le Maire est autorisé à :

- désigner, le cas échéant, les personnalités qualifiées, membres du jury ;
- régler les indemnités des membres du jury (personnalités qualifiées) ;
- régler les indemnités de concours ;
- déposer le permis de construire ou de démolir, ou la déclaration de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, opération n° 03005531, AP n° 2015-1, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 213, 251, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 50 000 €;
- 2017 : 200 000 €;
- 2018 : 250 000 €;
- 2019 : 250 000 €;
- 2020 : 200 000 €;
- 2021 : 50 000 €

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY